

A la tête de 500 brebis et 60 ha de SAU, il se lance dans la volaille de chair avec Bellavol

Benoît Hay se diversifie avec un 1 300 m² flambant neuf !

Benoît Hay, installé à Rorthais (79) avec un troupeau de 500 brebis mères et 60 hectares de SAU, a choisi de jouer la carte de la sécurité et de diversifier ses revenus en construisant un poulailler neuf de 1 300 m² de surface utile. Le 4 novembre, c'est un lot de poulets de chair qui a étreint les installations mais le matériel a été sélectionné pour sa polyvalence poulets/dindes ● E. Viénot

guré le 23 octobre dernier lors d'une porte-ouverte organisée par Bellavol et les différents partenaires du projet.

« On veut montrer qu'il est possible aujourd'hui de s'installer en neuf en aviculture. On recherche encore des producteurs en poulets, dindes et canards de chair. Mais, si dans le cas d'une création, le dossier aboutit relativement vite (six mois), en revanche, le délai est beaucoup plus long en ce qui concerne les projets d'extension : de 18 mois à deux ans selon la capacité d'épandage, l'enquête publique... », indique François Merpaux, responsable du développement chez Bellavol.

De 150 à 180 euros/m² pour un bâtiment neuf

Pour Benoît Hay, c'est allé très vite : « avec mes 500 brebis et le poulailler, j'étais en dessous du seuil de déclaration », précise-t-il. L'éleveur n'a pas non plus eu de mal à obtenir son prêt (un PBE sur 15 ans au taux de 4,90 % couvrant 70 % de l'investissement, un autre prêt à 4,65 %) auprès du Crédit Agricole, d'autant que l'organisation de production était à ses côtés... « Nous n'intervenons pas dans les négociations mais nous accompagnons l'éleveur dans les démarches afin de montrer l'implication du groupement comme partenaire financier du projet », précise Stéphane Landreau, directeur de Bellavol. Un engagement qui se traduit concrètement par une garantie de rotations de six bandes/an en poulets et de 2,5 bandes/an en dindes, et ce sur cinq ans. Mais aussi par une aide équivalente à 3 €/m²/an, toujours sur cinq ans. Benoît Hay a également bénéficié d'un prêt accordé par Bellavol à un taux inférieur à celui du marché. L'éleveur a emprunté la totalité du coût de l'investissement, soit 230 691 € (168,6 €/m²), sachant qu'il a réalisé certains travaux lui-même. « Le coût d'investissement varie entre 150 et 180 €/m² pour un bâtiment neuf selon que l'éleveur soit déjà équipé ou non d'un groupe électrogène ou de l'importance des travaux de terrassement », a indiqué Stéphane Landreau.



▲ Chez Benoît Hay, le boîtier de régulation Avitouch (Tuffigo) et la sonde hygrométrique extérieure à saturation (Pack besoin Auto) vont permettre d'ajuster la ventilation en fonction du taux d'humidité réel de l'air extérieur. Avantages escomptés : optimisation du temps de fonctionnement des turbines, meilleure ambiance, réduction des dépenses en gaz.

Jusqu'à présent, Benoît Hay, agriculteur et éleveur dans les Deux-Sèvres, menait son troupeau de 500 brebis de manière intensive (trois agnelages par brebis sur deux ans). Mais, en 2007, il a choisi de diversifier ses activités afin de sécuriser ses revenus. Il a opté pour la volaille

de chair, une production qui en comparaison de l'atelier ovin, lui demande moins d'efforts physiques. Désormais, l'éleveur consacrera 60 % de son temps à l'atelier ovin moyennant un seul agnelage par an et par brebis, et le reste aux cultures et à son poulailler de 1 368 m² (Dugué, 1 300 m² de surface utile) inau-

Fiche d'identité...

BELLAVOL, C'EST...

→ Un groupement de production né de l'association de deux acteurs leaders sur le marché de la volaille : LDC (65 %) et Arrivé (35 %).
→ 160 000 tonnes/an d'aliment pour volailles.
→ 55 000 dindes,

330 000 poulets, 55 000 canards, 30 000 pintades commercialisées par semaine.
→ 800 000 PAG/an.
→ 425 000 m² de surface, 250 éleveurs regroupés au sein de l'Association des aviculteurs du

Centre-Ouest (AACO).
→ Des aides à la construction et à la rénovation afin de renforcer son implantation sur les zones d'approvisionnement de ses abattoirs (Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Centre) :

– 20 % du montant des travaux plafonnés de 6 € à 9 €/m² suivant les productions,
– reprise : 1,50 €/m²/an pendant 5 ans,
– Neuf : 3 €/m²/an pendant 5 ans avec suivi complet du dossier.

▶ Avec l'aide de son beau-père, il a en effet participé aux travaux de terrassement aux côtés de la société Gauffre-teau. Les deux hommes ont également posé les longrines, réalisé le montage des 56 trappes d'entrée d'air (Kan'air, Tuffigo), des trois chaînes d'alimentation (Multi-Beck, Le Roy), des quatre lignes d'abreuvement (Spark-up, Sodimel), de la ligne de radiants (Infraconic, Cerem), de la rampe de brumisation (Tuffigo), sans oublier les aires bétonnées (silos, sas extérieur) et le carrelage du sas sanitaire.

Un matériel polyvalent et apprécié des éleveurs

Le matériel livré par la société Boissinot Élevage a été choisi par Benoît Hay pour sa polyvalence poulets/dindes et en fonction des conseils et avis récoltés auprès de son technicien et d'une quinzaine d'aviculteurs. L'éleveur a également fait confiance à Arnaud Gaillard (Boissinot) concernant le choix des luminaires (ALPL 70 D, Agrilight). « Avec une seule rangée centrale de luminaires positionnés tous les 5,5 à 6 mètres (mise sur treuil possible), on obtient un éclairage uniforme de 20 lux au sol, le minimum requis en matière de bien-être animal », indique Gérard L'hôtelier (Sodimel). Ce dernier met aussi en avant le gain économique « la consommation d'énergie est proportionnelle à l'intensité lumineuse et la durée de vie des lampes va de 15 000 à 20 000 heures ». Et ce, pour un coût d'investissement de 1 000 € supérieur à celui de deux rangées de néons électroniques, estime-t-il.

Du point de vue de la gestion de la ventilation, le bâtiment dynamique à ventilation transversale équipé de quatre turbines de 35 000 m³/heure (efficace à 35 Pa) et de six ventilateurs de 11 500 m³/heure (efficace à 35 Pa), est



▲ Le poulailler de 1 368 m² (Dugué, 1 300 m² de surface utile) a coûté 230 691 € (168,6 €/m²), sachant que l'éleveur et son beau-père ont réalisé certains travaux par eux-mêmes (terrassement, pose des longrines, montage du matériel, aires bétonnées extérieures, carrelage du sas sanitaire).

▼ Le matériel livré par la société Boissinot Élevage a été choisi par Benoît Hay pour sa polyvalence poulets/dindes et en fonction des conseils et avis récoltés auprès de son technicien et d'une quinzaine d'aviculteurs.

à la pointe avec le nouveau boîtier de régulation Avitouch (Tuffigo). D'autant qu'une sonde hygrométrique extérieure à saturation (Pack besoin Auto), sonde utilisée en horticulture depuis plusieurs années (769 €), a été installée à l'extérieur du poulailler sous l'auvent.

Meilleure gestion des dépenses d'énergie

Cette dernière va permettre d'ajuster la ventilation en fonction du taux d'humidité réel de l'air extérieur, sachant

que les données de la courbe de rosée ont été intégrées dans l'Avitouch. Ainsi, la sonde hygrométrique à saturation prend en considération les variations du taux d'hygrométrie au cours de la journée contrairement aux sondes classiques installées à l'intérieur des bâtiments. Ce dispositif doit permettre « de minimiser le temps de fonctionnement des turbines, d'améliorer l'ambiance et de mieux gérer les dépenses en gaz », explique Loïc Huard, technico-commercial chez Tuffigo. Précisons qu'il est possible de relier l'automate à un compteur EDF ou gaz à impulsion afin de connaître précisément ses consommations d'énergie.

Pour ses débuts, Benoît Hay a commencé par un lot de poulets au cours duquel il sera bien entendu encadré de près par son technicien. Quand il sera bien rôdé, il pourra enchaîner avec de la dinde. Son objectif à terme est de caler ses lots de manière à éviter les vides sanitaires au cours de la période d'agelages.



www.rothsa.com.fr
made by SCHÄFFER

Une gamme complète:
40 modèles de
20 CV à 177 CV

Schäffer
Lader

ERNEST ROTH Sàrl

BP 84 - 16, rue du Doubs - 90101 Fêche l'Eglise

03 84 36 34 31